

# Quand marcheurs et agriculteurs se rencontrent...

## **Pour défendre leurs intérêts.**

Vous le savez peut-être, le Conseil communal a désigné, en son sein, des commissions de travail sur diverses thématiques. Certaines d'entre elles peuvent être amenées à se rencontrer pour échanger ensemble autour d'intérêts communs. C'est le cas de la commission «sentiers, chemins, cours d'eau et érosion» et de la commission agriculture.

Ces deux commissions se sont rencontrées à plusieurs reprises pour échanger autour de la thématique des sentiers et chemins qui traversent des parcelles agricoles. Cela n'est pas toujours évident à gérer tant pour les usagers (sentiers et chemins labourés) que pour les exploitants des parcelles agricoles.

Le but de ces rencontres est de pouvoir exprimer et écouter les craintes/réticences des parceltenaires. L'objectif étant de faire

cohabiter les droits, les devoirs et les intérêts de chacun dans le respect les uns des autres.

Du côté des marcheurs, les sentiers et chemins, qui ont un statut légal, doivent rester praticables et visibles ce qui garantit leur utilisation et par là-même leur entretien. Ce réseau de voie lente est un véritable atout pour le territoire tant sur le plan touristique qu'utilitaire.

De leur côté, les agriculteurs souhaitent que le fruit de leur travail soit respecté c'est-à-dire que les cultures ne soient pas piétinées et que les déchets ne soient pas abandonnés sur leur terre. Cela pose problème tant au niveau du matériel agricole qui peut être endommagé que du bétail qui pourrait ingérer des déchets le rendant malade.

La commission sentiers a pu mettre en exergue différentes situations où certains chemins et sentiers

ne sont pas respectés mais aussi des situations où les agriculteurs apportent leur pierre à l'édifice en retraçant l'assiette d'un sentier après labour ou tout simplement en ne labourant pas l'assiette d'un chemin. A terme, les deux commissions travailleront ensemble à la résolution de certaines situations problématiques.

Nous profitons de cet article pour remercier les agriculteurs qui contribuent à la préservation des sentiers et chemins, les promeneurs qui respectent le travail de nos agriculteurs et tous ceux qui, à l'avenir, contribueront à une cohabitation constructive entre les marcheurs et les agriculteurs.

A cette fin, la ville envisage d'ailleurs de placer des panneaux de sensibilisation à l'entrée des parcelles agricoles qui sont traversées par des sentiers/chemins de façon à sensibiliser les marcheurs.